

# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-047

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 3 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit le trois du mois d'avril à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **22 présents + 5 pouvoirs :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky METAY, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacky PRINCAY
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Jean-Michel PROUST, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnaire : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **5 pouvoirs :**

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à J. METAY
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à P. BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à M. NOLOT
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à L. ROCHER
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à M. CHARRIER

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Philippe MORIN, Huguette ROUSSEAU, Claire SAINCOURT

**Jacky METAY a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 27 mars 2018

### FINANCES COMPTABILITE FISCALITE ADMISSIONS EN NON-VALEUR

- Vu le Décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique
- Vu les crédits disponibles inscrits aux différents budgets concernés
- Vu l'exposé de M. le Président

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire décide d'admettre en non-valeur suivant l'état transmis :

- ✓ sur le Budget Déchets :
  - Etat n° 2881771412 pour un montant de 5 468,61 € liste arrêtée en date du 12/03/2018

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180403-D2018047-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-04-2018

Publication le : 13-04-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48